



Notice d'utilisation

Chaudière fioul à condensation au sol 2 allures

BORA NOVA HTE 25
BORA NOVA HTE 31
BORA NOVA HTE 38

Cher client,


Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conserver ce document dans un endroit sûr afin de pouvoir vous y référer ultérieurement.

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente peut vous apporter son aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous serez satisfaits de nos services pendant de nombreuses années.

Table des matières

1	Consignes de sécurité	5
1.1	Consignes générales de sécurité	5
1.2	Recommandations	5
1.3	Consignes spécifiques de sécurité	6
1.4	Responsabilités	7
1.4.1	Responsabilité de l'utilisateur	7
1.4.1	Responsabilité de l'installateur	7
1.4.2	Responsabilité du fabricant	7
2	A propos de cette notice	8
2.1	Généralités	8
2.2	Symboles utilisés	8
2.2.1	Symboles utilisés dans la notice	8
2.2.2	Symboles utilisés sur l'appareil	8
2.3	Abréviations	8
3	Caractéristiques techniques	9
3.1	Homologations	9
3.1.1	Directives	9
3.1.2	Certifications	9
3.2	Données techniques	10
4	Description du produit	14
4.1	Description générale	14
4.2	Principaux composants	14
4.2.1	Principaux composants (modèle 25)	14
4.2.2	Principaux composants (modèles 31-38)	15
4.3	Description du tableau de commande	16
4.3.1	Description des touches	16
4.3.2	Description des symboles	16
5	Utilisation	17
5.1	Utilisation du tableau de commande	17
5.1.1	Introduction	17
5.1.2	Naviguation dans les menus	17
5.2	Demarrage de la chaudière	17
5.3	Arrêt de la chaudière	18
5.3.1	Mise en mode veille	18
5.4	Protection antigel	18
6	Réglages	19
6.1	Réglages des paramètres	19
6.1.1	Modifier la langue de l'afficheur	19
6.1.2	Régler la date et l'heure	19
6.1.3	Fonctions associées à la touche menu rapide 	19
6.1.4	Régler temporairement la température chauffage	20
6.1.5	Régler la température ambiante en mode confort	20
6.1.6	Régler la température ambiante en mode réduit	20
6.1.7	Modes de fonctionnement chauffage	20
6.1.8	Programmation horaire	21
6.1.9	Programmes vacances	23
6.1.10	Fonction verrouillage / déverrouillage du boîtier	24
6.2	Menu information	24
7	Entretien	25
7.1	Généralités	25
8	En cas de dérangement	26
8.1	Incidents et remèdes	26
8.1.1	Codes erreurs	27
9	Environnement	28
9.1	Economies d'énergies	28
9.2	Thermostats d'ambiance et réglages	28

10	Mise au rebut	29
	10.1 Mise au rebut / recyclage	29
11	Garantie	30
	11.1 Généralités	30
	11.2 Conditions de garantie	30
11	Annexes	31
	11.1 Informations ErP	31
	11.1.1 Fiche produit	31
	11.1.2 Fiche produit combiné	33

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité

**Danger**

En cas d'émanations de fumée :

1. Eteindre l'appareil.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Faire intervenir un professionnel qualifié qui doit chercher la fuite probable et y remédier sans délai.

**Avertissement**

Ne pas toucher aux conduits de fumée. Suivant les réglages de l'appareil, la température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C.

**Avertissement**

Ne pas entrer en contact prolongé avec les radiateurs. Suivant les réglages de l'appareil, la température des radiateurs peut atteindre 85 °C.

**Avertissement**

Prendre des précautions avec l'eau chaude sanitaire. Suivant les réglages de l'appareil, la température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 65 °C.

**Attention**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat pour l'entretien annuel de l'appareil.

**Avertissement**

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

1.2 Recommandations

**Attention**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

**Remarque**

Vérifier régulièrement que l'installation est en eau et sous pression (pression minimale 0.5 bar, pression recommandée entre 1.5 et 2.0 bar).

**Remarque**

Laisser l'appareil accessible à tout moment.

**Remarque**

Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils. Les étiquettes et les plaquettes signalétiques doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil.

**Attention**

Préférer le mode Antigél à la mise hors tension de l'appareil pour assurer les fonctions suivantes :

- Antigommage des pompes
- Protection antigél
- Fonction ACI

1.3 Consignes spécifiques de sécurité

Cet appareil est conçu conformément aux normes et directives européennes en vigueur et en particulier est équipé des éléments suivants:

- **Thermostat de sécurité**

Le thermostat de sécurité coupe la chaudière en cas de température d'eau trop élevée dans le circuit primaire.



Attention

Il est impératif de trouver la cause de la surchauffe avant de réarmer. Contacter votre installateur.



Attention

Il est interdit de désactiver ce dispositif de sécurité.

- **Sonde fumées CTN**

Ce dispositif est placé dans l'échangeur de fumée.

La carte électronique du tableau de commande de la chaudière informe si la température dépasse 90°C. Le HMI indique que la température de fumée est dépassée. Arrêter la chaudière.



Attention

il est impératif de trouver la cause avant de redémarrer la chaudière. Contacter votre installateur.

- **Pressostat pression foyer**

Ce dispositif arrête la chaudière en cas de pression excessive dans le foyer.

- **Contrôleur de pression hydraulique**

Ce dispositif ne permet le démarrage du brûleur que si la pression d'eau est supérieure à 0.5 bar.

- **Circulateur chauffage avec post-circulation (suivant version)**

La commande électronique permet au circulateur chauffage une post-circulation de 3 minutes après l'arrêt du brûleur en mode chauffage si le thermostat d'ambiance demande l'arrêt du brûleur.

- **Protection antigel**

Le système de gestion électronique de la chaudière inclus en fonction chauffage ou production d'eau chaude sanitaire une protection contre le gel. Si la température d'eau descend en dessous de 5°C le brûleur se met en marche afin d'atteindre une température de 30°C.

Cette fonction n'est valable que si la chaudière est allumée, l'alimentation en fioul disponible, et avec une pression d'eau correcte.

- **Antiblocage du circulateur**

Si aucune demande de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire n'est reçue pendant 24 heures, le circulateur démarre automatiquement pendant 10 secondes pour éviter son blocage.

- **Antiblocage de la vanne 3 voies**

Si aucune demande de chauffage n'est reçue pendant 24 heures, la vanne 3 voies effectue automatiquement un cycle complet de manœuvre.

- **Soupape de sécurité (circuit chauffage)**

Ce dispositif permet de limiter la pression dans le circuit chauffage à 3 bar.



Attention

Ne pas utiliser la soupape pour vidanger le circuit chauffage.

- **Circulateur chauffage avec pré-circulation (suivant version)**

Dans le cas d'une demande de chaleur en mode chauffage, l'appareil peut faire fonctionner le circulateur en pré-circulation avant l'allumage du brûleur. Cette phase de pré-circulation peut durer quelques minutes en fonction de la température de fonctionnement et des conditions d'installation.

1.4 Responsabilités

1.4.1 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes:

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil.

1.4.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien annuel de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.4.3 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Généralités

Cette notice est destinée à l'utilisateur d'une chaudière BORA NOVA HTE

2.2 Symboles utilisés

2.2.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Danger

Risque d'électrocution.



Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Risque de dégâts matériels.



Remarques

Attention, informations importantes.



Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

2.2.2 Symboles utilisés sur l'appareil



Terre de protection.



Courant alternatif.



Attention pièce sous tension électrique.



Déconnecter l'appareil du réseau avant toute intervention.



Raccorder la terre de protection.



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.

2.3 Abréviations

Vanne 3 voies :	V3V
Circuit de chauffage :	CC
Eau chaude sanitaire :	ECS
Anode à courant imposé	ACI
Interface Homme Machine (afficheur)	HMI
Pouvoir calorifique inférieur PCI :	Hi
Pouvoir calorifique supérieur PCS :	Hs
Préparateur ECS à échangeur à plaques :	HL
Préparateur ECS à serpentin :	SL
Préparateur ECS solaire à échangeur à plaques :	SHL
Préparateur ECS solaire à serpentin :	SSL

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologations

3.1.1 Directives

Le présent produit est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des directives européennes suivantes :

- Directive écoconception 2009/125/CE
Règlement (UE) 813/2013
- Directive Basse Tension 2006/95/CE
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2004/108/CE
- Directive étiquetage énergétique 2010/30/CE
Règlement (UE) 811/2013

Outre les prescriptions et les directives légales, les directives complémentaires décrites dans cette notice doivent également être observées.

Pour toutes les prescriptions et directives visées dans la présente notice, il est convenu que tous les compléments ou les prescriptions ultérieures sont applicables au moment de l'installation.

3.1.2 Certifications

N° CE	0035CO105
Classe NOx	3
Type de raccordement fumées (modèle 25)	B _{23P} - C ₁₃ - C ₃₃ - C ₉₃
Type de raccordement fumées (modèles 31-38)	B _{23P} - C ₃₃ - C ₉₃

3.2 Données techniques

Données techniques ErP

CHAPPÉE - Bora Nova HTE			25 C	25 B 100HL-S	25 B 160SL-H	25 B 160SL-A	25 SOLAR 200 SSL-A	25 SOLAR 220 SHL-A
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non	Non	Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Puissance thermique nominale	Prated	kW	24	24	24	24	24	24
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	P ₄	kW	24	24	24	24	24	24
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	P ₁	kW	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	90	90	90	90	90	90
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η_4	%	91,1	91,1	91,1	91,1	91,1	91,1
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	η_1	%	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4
Consommation d'électricité auxiliaire								
Pleine charge	elmax	kW	0,247	0,247	0,247	0,247	0,247	0,247
Charge partielle	elmin	kW	0,073	0,073	0,073	0,073	0,073	0,073
Mode veille	P _{SB}	kW	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003
Autres caractéristiques								
Pertes thermiques en régime stabilisé	P _{stby}	kW	0,095	0,095	0,095	0,095	0,095	0,095
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P _{ign}	kW	-	-	-	-	-	-
Consommation annuelle d'énergie	Q _{HE}	GJ	77	77	77	77	77	77
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	LWA	dB	59	59	59	59	59	59
Émissions d'oxydes d'azote	NO _x	mg/kWh	90	90	90	90	90	90
Paramètres eau chaude sanitaire								
Profil de soutirage déclaré				XXL	XXL	XXL	XL	XL
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh		0,737	0,737	0,737	0,288	0,288
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh		162	162	162	63	63
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%		73	73	73	78	78
Consommation journalière de combustible	Q _{fuel}	kWh		31,888	31,888	31,888	23,353	23,353
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ		25	25	25	18	18

(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.

(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.

Données techniques ErP

CHAPPÉE - Bora Nova HTE			31 C	31 B 160SL-A	31 B 200 SSL-A	31 B 220 SHL-A
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Non	Oui	Oui	Oui
Puissance thermique nominale	Prated	kW	31	31	31	31
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	P ₄	kW	30,7	30,7	30,7	30,7
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	P ₁	kW	9,7	9,7	9,7	9,7
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	90	90	90	90
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η_4	%	91,7	91,7	91,7	91,7
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	η_1	%	96,3	96,3	96,3	96,3
Consommation d'électricité auxiliaire						
Pleine charge	elmax	kW	0,26	0,26	0,26	0,26
Charge partielle	elmin	kW	0,079	0,079	0,079	0,079
Mode veille	P _{SB}	kW	0,003	0,003	0,003	0,003
Autres caractéristiques						
Pertes thermiques en régime stabilisé	P _{stby}	kW	0,095	0,095	0,095	0,095
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P _{ign}	kW	-	-	-	-
Consommation annuelle d'énergie	Q _{HE}	GJ	98	98	98	98
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L _{WA}	dB	59	59	59	59
Émissions d'oxydes d'azote	NO _x	mg/kWh	70	70	70	70
Paramètres eau chaude sanitaire						
Profil de soutirage déclaré				XXL	XL	XL
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh		0,737	0,250	0,250
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh		162	53	53
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%		73	79	79
Consommation journalière de combustible	Q _{fuel}	kWh		31,672	23,213	23,213
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ		25	18	18
(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.						
(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.						

Données techniques ErP

CHAPPÉE - Bora Nova HTE			38 C	38 B 160SL-A	38 B 200 SSL-A	38 B 220 SHL-A
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Non	Oui	Oui	Oui
Puissance thermique nominale	Prated	kW	38	38	38	38
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	P ₄	kW	37,6	37,6	37,6	37,6
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	P ₁	kW	12,1	12,1	12,1	12,1
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	91	91	91	91
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η_4	%	91,7	91,7	91,7	91,7
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	η_1	%	96,3	96,3	96,3	96,3
Consommation d'électricité auxiliaire						
Pleine charge	elmax	kW	0,281	0,281	0,281	0,281
Charge partielle	elmin	kW	0,086	0,086	0,086	0,086
Mode veille	P _{SB}	kW	0,003	0,003	0,003	0,003
Autres caractéristiques						
Pertes thermiques en régime stabilisé	P _{stby}	kW	0,095	0,095	0,095	0,095
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P _{ign}	kW	-	-	-	-
Consommation annuelle d'énergie	Q _{HE}	GJ	119	119	119	119
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L _{WA}	dB	60	60	60	60
Émissions d'oxydes d'azote	NO _x	mg/kWh	70	70	70	70
Paramètres eau chaude sanitaire						
Profil de soutirage déclaré				XXL	XL	XL
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh		0,737	0,230	0,230
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh		162	51	51
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%		73	79	79
Consommation journalière de combustible	Q _{fuel}	kWh		31,679	23,230	23,230
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ		25	18	18
(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.						
(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.						

Caractéristiques chaudière			25	31	38
Débit calorifique (Qn) mini / maxi	80 / 60 °C	kW	18,5 - 24,7	22,2 - 31,3	29,8 - 38,3
Puissance utile (Pn) mini / maxi	80 / 60 °C	kW	17,9 - 24,0	21,7 - 30,7	29,1 - 37,5
	50 / 30 °C	kW	19,0 - 25,0	22,8 - 32,2	30,7 - 39,5
Puissance intermédiaire		kW	7,5	9,7	12
Rendement à 100% température moyenne 70 °C		%	97,1	97,9	97,9
Rendement à 30% température moyenne 30 °C		%	101,6	102,8	102,8
Pertes à l'arrêt ($\Delta t = 30k$)		W	95	95	95
Débit nominal d'eau à Pn $\Delta t = 20k$		m ³ /h	1,06	1,26	1,61
ΔP chaudière à débit nominal		mbar	100	20	30
Température fumée à 80 / 60 °C à 100%		°C	76	60	62
Température fumée à 50 / 30 °C à 100%		°C	54	40	42
Débit massique fumée à 80 / 60 °C		kg/h	36,5	43,2	57,6
Raccordement fioul		Pouce	1/4"	1/4"	1/4"
Raccordement fumée (suivant type d'évacuation)		mm	80 / 125	110 / 160	110 / 160
Raccordement eau de chauffage		Pouce	3/4"	1" 1/2	1" 1/2
Raccordement du siphon (condensats)		mm	24	24	24
Contenance en eau du corps de chauffe		litres	34	43	43
Pression maximale du circuit chauffage		kPa (bar)	300 - (3)	300 - (3)	300 - (3)
température de service maximale		°C	80	80	80
Alimentation électrique			230V - 50Hz	230V - 50Hz	230V - 50Hz
Protection électrique			IP21	IP21	IP21
Puissance électrique auxiliaire à Pn (hors circulateur)		W	247	260	281
Puissance électrique auxiliaire à Pmin (hors circulateur)		W	73	79	86
Puissance électrique circulateur (min - max)		W	05 - 43	-	-
Poids net		kg	120	166	166
Poids emballé		kg	145	191	191

Caractéristiques préparateurs ECS		100 HL	160 SL	220 SHL	200 SSL
Capacité du préparateur eau chaude sanitaire	Litres	100	160	220	200
Débit spécifique* avec modèle 25	l/min	25	24	24	18
Débit spécifique* avec modèles 31-38	l/min	-	24,5	25	18,5
Pression maximale en eau chaude sanitaire	kPa (bar)	1000 - (10)			

* selon EN 303-6

Autres caractéristiques: Voir notices des préparateurs

4 Description du produit

4.1 Description générale

Le produit est une chaudière fioul à condensation.

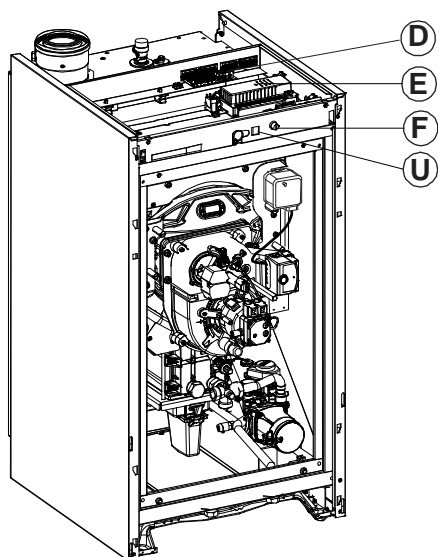
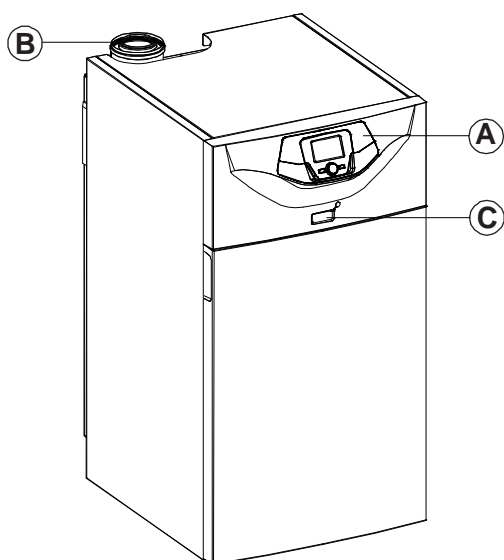
La chaudière comprend:

- Un échangeur primaire en aluminium.
- Un échangeur condenseur en carbone
- Un brûleur fioul 2 allures
- Une pompe basse consommation d'énergie (modèle 25)
- Une vanne directrice pour chauffage circuit direct ou raccordement au préparateur ECS (modèle 25)

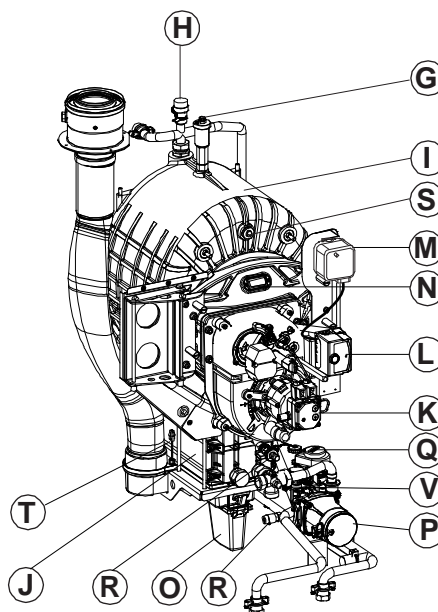
Cette chaudière peut être raccordée à une gamme de préparateurs (voir le catalogue tarif en cours).

4.2 Principaux composants

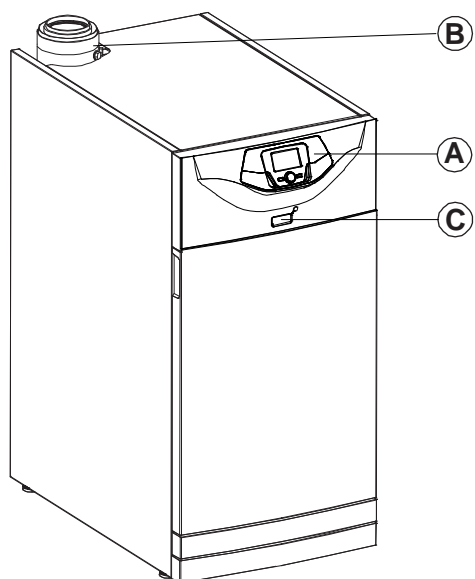
4.2.1 Principaux composants (modèle 25)



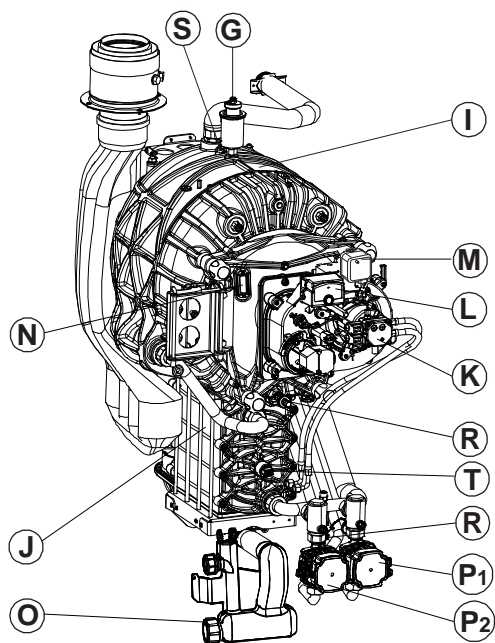
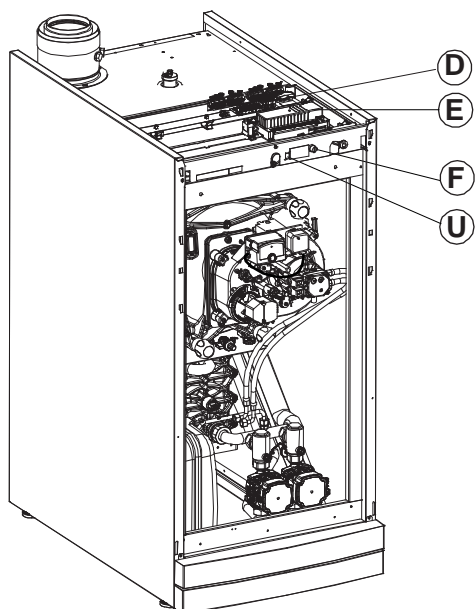
- A Tableau de commande
- B Buse fumée
- C Interrupteur mise sous tension
- D Bornier de raccordement électrique
- E Carte électronique
- F Bouton de réarmement sécurité surchauffe
- G Purgeur automatique
- H Soupape de sécurité
- I Corps de chauffe
- J Echangeur condenseur
- K Ensemble brûleur
- L Coffret sécurité brûleur
- M Pressostat pression foyer
- N Oeilleton visualisation flamme
- O Siphon
- P Pompe autorégulée
- Q Vanne directrice
- R Robinets de vidange
- S Sonde chaudière
- T Sonde fumée
- U Bouton de réarmement brûleur
- V Sécurité manque d'eau



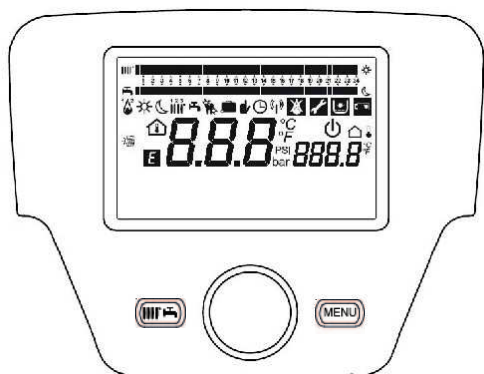
4.2.2 Principaux composants (modèles 31-38)






- A Tableau de commande
- B Buse fumée
- C Interrupteur mise sous tension
- D Bornier de raccordement électrique
- E Carte électronique
- F Bouton de réarmement sécurité surchauffe
- G Purgeur automatique
- I Corps de chauffe
- J Echangeur condenseur
- K Ensemble brûleur
- L Coffret sécurité brûleur
- M Pressostat pression foyer
- N Oeilleton visualisation flamme
- O Siphon
- P1 Pompe ECS (option)
- P2 Pompe chauffage (option)
- R Robinets de vidange
- S Sonde chaudière
- T Sécurité manque d'eau
- U Bouton de réarmement brûleur










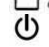







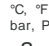
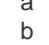

4.3 Description du tableau de commande

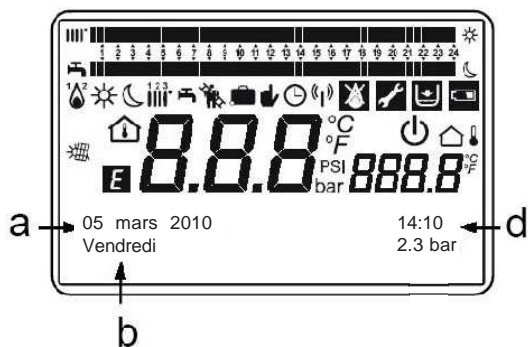


4.3.1 Description des touches

-  Touche "Menu rapide"
-  Touche "Menu"
-  Bouton rotatif et impulsion "Sélection/Validation"

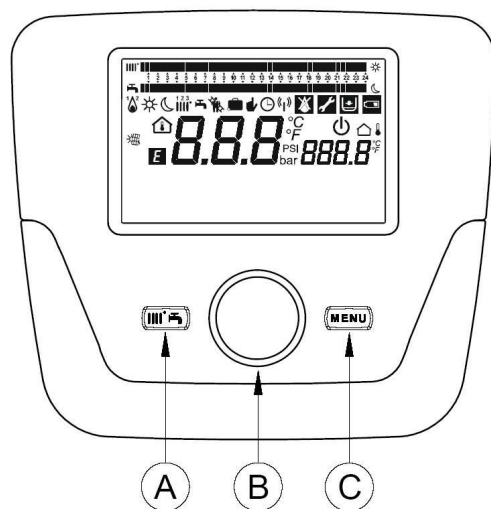
4.3.2 Description des symboles

-  Brûleur allumé (puissance % : 1 = 75% - 2 = 100 %)
 -  Mode de fonctionnement : température de confort
 -  Mode de fonctionnement : température réduite.
 -  Identification de la zone de chauffage :
1 = zone 1
2 = zone 2
3 = zone 3
 -  Mode de fonctionnement : ECS activée
 -  Mode de fonctionnement : Automatique
 -  Mode de fonctionnement : Manuel
 -  Température ambiante (°C)
 -  Température extérieure (°C)
 -  Mode antigel : Arrêt chauffage et ECS (seule la protection antigel de la chaudière est activée)
 -  Fonction ramonage activée
 -  Fonction programme vacances activée
 -  Liaison sans fil active (uniquement quand le dispositif sans fil est connecté)
 -  Intégration installation Solaire
 -  Erreur
 -  Indicateur de mise en sécurité (le brûleur est bloqué)
 -  Intervention SAV requise
 -  Pression d'eau trop basse ou trop haute
- °C, °F
bar, PSI
- a Date : jour, mois, année
 - b Jour de la semaine
 - d Horloge : heure et minute








5 Utilisation

5.1 Utilisation du tableau de commande









5.1.1 Introduction

Légende pour utilisation de la notice:

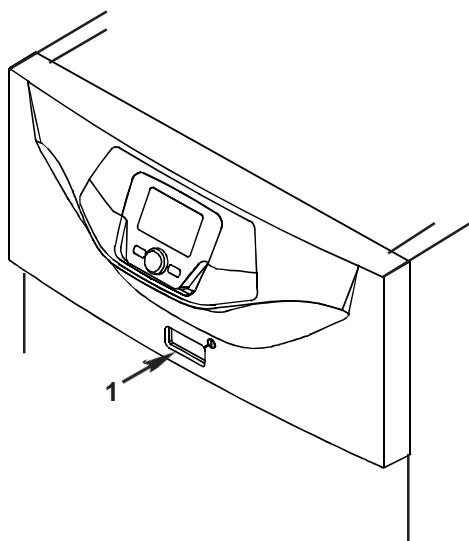
-  Tourner le bouton **B**
-  Appuyer sur le bouton **B**
-  Appuyer sur la touche **A** ou **C**
-  Appuyer simultanément sur les touches **A** et **C**
-  Visualiser l'afficheur

5.1.2 Navigation dans les menus


1. Appuyer sur la touche  **C** () pour accéder aux menus.
2. Tourner le bouton  **B** pour sélectionner le paramètre.
3. Appuyer sur le bouton  **B** pour valider.
4. Tourner le bouton  **B** pour sélectionner la menu ou la valeur.
3. Appuyer sur le bouton  **B** pour valider.


Appuyer sur la touche  **C** () à tout moment pour quitter sans sauvegarder ou pour revenir au menu précédent.

5.2 Démarrage de la chaudière



Pour mettre la chaudière en marche procéder de la façon suivante :

1. Activer l'interrupteur omnipolaire au tableau électrique, la chaudière est sous tension.
2. Ouvrir le robinet fioul.
3. Allumer la chaudière avec l'interrupteur "Mise sous tension" 1. 
4. La chaudière est prête à fonctionner.

Voir le chapitre des fonctions de la touche menu rapide  et le chapitre des modes de fonctionnement.

5.3 Arrêter de la chaudière



Attention




Préférer le **mode protection** ou **veille**.

Pour éteindre la chaudière procéder de la façon suivante :

1. Couper la chaudière avec l'interrupteur "Mise sous tension" **1**.
Il n'y a aucun symbole sur l'afficheur.
2. Fermer la vanne fioul.

5.3.1 Mise en mode veille

Pour mettre la chaudière en mode veille procéder de la façon suivante :

1. Appuyer sur la touche  . Pour accéder au menu rapide.
2.  sélectionner le paramètre **Veille / Marche**.
3.  pour mettre la chaudière en veille.

Le symbole  apparaît sur l'afficheur.

5.4 Protection antigel

Le système de gestion électronique de la chaudière inclus en fonction chauffage ou production d'eau chaude sanitaire une protection contre le gel. Si la température d'eau descend en dessous de 6°C le brûleur se met en marche afin d'atteindre une température de 30°C.

- Quand le mode de fonctionnement « **Protection** » (voir chapitre 6.1.7) est activé  , la chaudière reste éteinte mais les circuits électriques restent sous tension et la fonction antigel est activée.



Attention

Cette fonction n'est valable que si la chaudière est allumée, l'alimentation en fioul assuré, et avec une pression d'eau correcte.

6 Réglages

6.1 Réglages des paramètres

6.1.1 Modifier la langue de l'afficheur

Pour modifier la langue, procéder de la façon suivante :

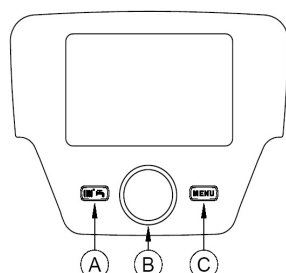
- C B sélectionner le menu interface utilisateur B pour sélectionner la ligne de programme 20 (langue).
- B pour choisir la langue B pour enregistrer.
- C pour revenir au menu précédent.

6.1.2 Régler la date et l'heure

1. C pour accéder au menu
2. B pour sélectionner le menu Heure et date
3. B pour valider
4. 1 (heures / minutes)
5. B (l'heure clignote)
6. B pour modifier l'heure
7. B pour valider (les minutes clignent)
8. B pour modifier
9. B pour valider
10. B pour modifier 2 (jour / mois) et 3 (année) en exécutant la procédure susmentionnée
11. C pour revenir au menu précédent (appuyer 2 fois pour revenir à l'écran de base).

6.1.3 Fonctions associées à la touche menu rapide

Appuyer sur la touche A et tourner B pour faire défiler les fonctions suivantes :



Fonctions	
Veille / Marche	B pour changer l'état
Forçage ECS	B pour forcer le mode ECS
Régime CC1*	B pour activer la fonction sélectionnée, B pour modifier la valeur et B pour valider.
Consigne * confort CC1	
Régime ECS	
Consigne confort ECS	

* Si le circuit 2 est activé, les fonctions liées au CC2 apparaîtront automatiquement.

Veille / Marche

Quand on active cette fonction, l'afficheur visualise le symbole et le fonctionnement de la chaudière en régime ECS et chauffage est désactivé (la fonction protection antigel est activée). Pour remettre la chaudière en marche, répéter la procédure décrite dans le tableau ci-dessus.

Forçage ECS

Cette fonction permet d'exécuter une mise en température du ballon d'eau chaude, si présente, jusqu'à atteindre la température programmée, indépendamment de la plage horaire programmée (le symbole est présent sur l'afficheur).

Régime CC1

Depuis ce menu, il est possible de sélectionner le mode de fonctionnement de la chaudière, comme indiqué dans le chapitre "mode de fonctionnement".

Consigne confort CC1

Sélectionner ce menu pour modifier la valeur de la température ambiante confort.


Régime ECS

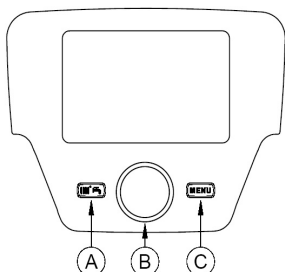
Sélectionner ce menu pour activer (Marche) ou pour désactiver (Arrêt) la production d'ECS. La fonction "Eco" n'est pas utilisée pour ce modèle de chaudière.

Consigne confort ECS




Sélectionner ce menu pour modifier la valeur maximum de la température ECS.

**Remarque**

Quand la production d'ECS est désactivée, le symbole  s'efface de l'afficheur.

**6.1.4 Régler temporairement la température chauffage**

Le réglage temporaire de la température s'effectue en tournant le bouton B, respectivement :








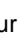
- Vers la droite  pour augmenter la valeur
- Vers la gauche  pour la diminuer
-  B pour valider.

La température à régler, pour le circuit de chauffage, peut être :

- Température de consigne de départ : si la régulation déportable est installée dans la chaudière.
- Température ambiante : si la régulation déportable est fixée au mur.








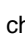
6.1.5 Régler la température ambiante en mode confort

Pour programmer la température ambiante en mode réduit, agir de la façon suivante :

-  C  B circuit chauffage 1  B.
-  B la ligne de programme 710 (consigne confort), puis  B (la valeur de température commence à clignoter).
-  B pour modifier la température et  B pour valider.
-  C pour revenir au menu précédent.





6.1.6 Régler la température ambiante en mode réduit

Pour programmer la température ambiante en mode réduit, agir de la façon suivante :

-  C  B circuit chauffage 1  B.
-  B la ligne de programme 712 (consigne réduit), puis  B (la valeur de température commence à clignoter).
-  B pour modifier la température et  B pour valider.
-  C pour revenir au menu précédent.




6.1.7 Modes de fonctionnement chauffage

La chaudière comporte 4 modes de fonctionnement en chauffage : **Confort — Réduit — Automatique — Protection.**

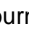
Mode	Symbole affiché	Description	Réglage usine
Confort		Le chauffage est toujours activé à la température confort	20°
Réduit		le chauffage est toujours activé à la température réduite	16°
Automatique		le chauffage dépend de la plage horaire programmée	-
Protection		la protection hors-gel est activée	6°C

Pour programmer l'un des modes de fonctionnement, agir de la façon suivante :

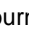
Depuis l'afficheur principal  A  B Régime CC1  B pour valider.

-  B pour sélectionner le mode Confort, Réduit, Automatique ou Protection.
-  B pour valider ou  C pour quitter sans enregistrer.


Cas 1 : la régulation déportable est installée sur la chaudière.

Tourner le bouton  B pour régler la température de départ de la chaudière .

Cas 2 : la régulation déportable est fixée au mur.

Tourner le bouton  B pour régler la température ambiante de la pièce où est située la régulation.

**Remarque**

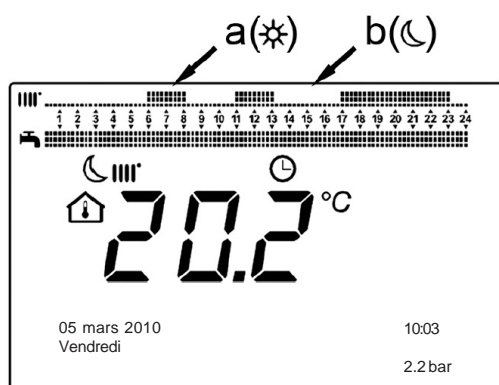
Pendant le fonctionnement de la chaudière en mode automatique, tourner le bouton  B pour effectuer un réglage temporaire de la température. Cette modification reste valable jusqu'au changement de la plage horaire.

**Attention**

La fonction antigel de la chaudière est toujours activée, la chaudière se met en fonctionnement lorsque la température de départ chauffage est inférieure à 6 °C. Cette fonction est opérationnelle si l'appareil est alimenté électriquement et s'il y a du fioul.

6.1.8 Programmation horaire**Attention**

Avant de procéder à la programmation, il faut activer le mode fonctionnement automatique.



Les programmations horaires en chauffage (programme horaire CC1) et en ECS (programme horaire 4 / ECS) permettent de programmer le fonctionnement automatique de la chaudière au cours des plages horaires quotidiennes déterminées et au cours des jours de la semaine.

L'exemple reporté sur la figure se réfère à la plage horaire quotidienne 1 où "a" est la période de fonctionnement à la température de confort et "b" est la période de fonctionnement en mode réduit.

Les programmes de fonctionnement de la chaudière peuvent être exécutés par groupes de jours ou par jours individuels (tous les jours du lundi au dimanche).

Intervalles hebdomadaires pré-réglés : (Ligne de programme 500 pour le chauffage et 560 pour l'ECS)

- Lun-dim (groupes de jours)
- Lun-vend (groupes de jours)
- Sam-dim (groupes de jours)
- Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi-Samedi-Dimanche (jours individuels)

Plages horaires quotidiennes pré-réglées : (Ligne de programme 514 pour le chauffage et 574 pour l'ECS)

- 06:00–08:00 ... 11:00–13:00 ... 17:00–23:00 (exemple sur la figure)
- 06:00–23:00 ... 17:00–23:00
- 06:00–23:00

- Groupes de jours

Cette fonction permet de programmer l'un des 3 intervalles hebdomadaires disponibles, chacun avec trois plages horaires quotidiennes pré-réglées de marche et arrêt de la chaudière, qui peuvent cependant être modifiées par l'utilisateur ligne de programme Lun-dim (valeur par défaut) — Lun-vend / Sam-dim

**Remarque**

Si l'installation est divisée en plusieurs circuits de chauffage, chacun contrôlé par sa régulation déportable / appareil d'ambiance, la programmation doit être réglée séparément sur chaque dispositif.

- Jours individuels

Toutes les phases quotidiennes de marche et d'arrêt de la chaudière peuvent être modifiées par l'utilisateur. Pour chaque jour sélectionné, 3 plages horaires prééglées sont disponibles, ainsi que cela est reporté dans le tableau ci-dessous :

Groupes de jour	Ligne de programme 514 (chauffage) - 574 (ECS)		
Programmes prééglés	Programmes prééglés		
	Marche 1 - Arrêt 1	Marche 2 - Arrêt 2	Marche 3 - Arrêt 3
Lun-Dim	06:00 - 08:00	11:00 - 13:00	17:00 - 23:00
Lun-Ven	06:00 - 08:00		17:00 - 23:00
Sam-Dim	06:00 - 23:00		
Jours individuels	Lignes de progr. 501 502 503 504 505 506 (chauffage) - 561 562 563 564 565 566 (ECS)		
Intervalle jours	Programmes prééglés		
	Marche 1 - Arrêt 1	Marche 2 - Arrêt 2	Marche 3 - Arrêt 3
Lundi-Mardi-Mercredi Jeudi-Vendredi Samedi-Dimanche	06:00 - 08:00	11:00 - 13:00	17:00 - 23:00

- Modification de la programmation horaire (chauffage / ECS)

Après avoir effectué la programmation horaire en utilisant les programmes prééglés, il est dans tous les cas possible de modifier les périodes des trois plages horaires — lignes de programme 501....606 pour le chauffage et 561....566 pour l'ECS, ainsi que cela est décrit ci-après :

Procédure de modification de la programmation du circuit de chauffage:

- C B Programme CC1 B ligne de programme 500 (sélection jours).
- B le champ groupes de jours commence à clignoter B pour faire défiler les jours (Groupes de jours ou Jours individuels)
 B pour valider.
- B ligne de programme 514 (sélection valeurs défaut?) B et B pour sélectionner l'un des 3 programmes prééglés de la programmation horaire "Groupe de jours" ou B d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre pour passer à la programmation manuelle : ligne de programme 501....506.

Procédure de modification de la programmation du circuit ECS :

La procédure pour activer la programmation horaire de l'eau chaude sanitaire est la même que celle de la programmation horaire prévue pour le chauffage.

La différence concerne uniquement le nom du menu Programme horaire 1 / ECS et les lignes de programme à programmer 560 (sélection jours). Pour désactiver cette fonction, il faut exécuter la procédure décrite ci-après dans la section "Restaurer la programmation par défaut d'origine".

Remarque

Pour faciliter la programmation, il est possible de copier les programmes existants sur d'autres jours de la semaine.

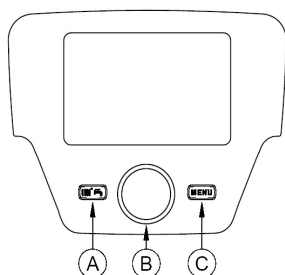
- Copier un programme sur un autre jour

Après avoir programmé la plage horaire d'un jour déterminé, il est possible de la copier sur un ou plusieurs jours de la semaine.

Le paramètre entre parenthèses "()" se réfère à la programmation horaire dans ECS.

- Depuis la ligne de programme 514 (574) (si on a utilisé l'une des 3 plages horaires prééglées) ou depuis la ligne de programme 501 (561) (si on a exécuté la programmation manuelle), tourner le bouton B vers la droite jusqu'à la ligne de programme 515 (575).

- L'afficheur visualise Copier ?
 - ↻ B <⏪ Copier vers : le jour de la semaine clignote.
 - B pour faire défiler les jours de la semaine, choisir le jour sur lequel copier le programme, puis ↻ B pour valider.
 Répéter le point ci-dessus si l'on veut copier le même programme quotidien sur d'autres jours.
 - ↻ C pour revenir au menu précédent.



- Restaurer la programmation d'origine (par défaut).

Il est possible de supprimer la programmation hebdomadaire effectuée et d'activer le chauffage toujours en confort (la valeur qui sera programmée est 00–24, identique pour tous les jours de la semaine).

- B d'une position dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ligne 516 (valeurs par défaut) pour le chauffage et la ligne de programme 576 pour l'ECS.
- ↻ B ○ d'une position jusqu'à ce que l'inscription «Oui» s'affiche,
- ↻ B pour valider.
- ↻ C pour revenir au menu précédent.

i Remarque


Quand on affiche le menu principal une fois la procédure terminée, on remarque que la barre de programmation quotidienne change.

Le chauffage est toujours actif au cours des 24h.

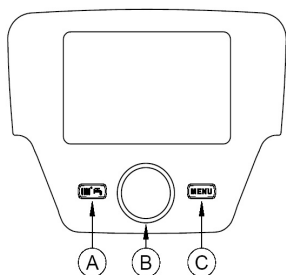
Pour reprogrammer la chaudière, il faut répéter la procédure décrite au début de ce chapitre.

6.1.9 Programmes vacances

Cette fonction permet à l'utilisateur de choisir la valeur de température ambiante à programmer quand il part plusieurs jours (par exemple pendant les vacances). Il est possible de programmer la température antigel minimum ou la température mode réduit (ligne de programme 648). A la ligne de programme 641 (présélection), 8 niveaux de programmation dénommés période 1 (suivant 8 jours à programmer en marche et arrêt) sont disponibles.

- Quand la fonction est activée, l'afficheur visualise le symbole .
- La procédure à suivre pour activer la fonction et programmer les plages horaires est la suivante :
 - ↻ C ○ B vacances circuit CC1.
 - ↻ B ligne de programme 641 (présélection) ↻ B période 1 (clignote) ○ B et choisir le jour à programmer (de 1 à 8), ↻ puis ○ B ligne de programme 642.
 - ○ B pour programmer la période de début (642) ↻ B ○ B pour programmer le mois ↻ B ○ B pour programmer le jour ↻ B pour valider.
 - Répéter la même séquence d'instructions pour programmer également la ligne de programme 643 (à la fin de la plage, la chaudière se remet en marche le jour successif).
 - Une fois la programmation effectuée du début et de la fin de la plage ○ B <⏪ la ligne de programme 648 ↻ B ○ B pour programmer la température de fonctionnement minimum, si antigel, ou mode réduit, puis ↻ B pour valider.
 - Répéter ces trois points pour programmer d'autres plages et ↻ C pour revenir au menu précédent.

6.1.10 Fonction de verrouillage / déverrouillage du boîtier



Dans le but d'empêcher que des personnes non autorisées effectuent des modifications dans les réglages, il est possible de verrouiller toutes les fonctions associées à la touche C.

Procédure de verrouillage :

- C B Interface utilisateur B appuyer pour valider.
- B ligne de programme 27 (verrouillage programmation), B pour valider.
- B Marche B pour activer la fonction de verrouillage.

Procédure de déverrouillage :

- C A et B (maintenir appuyé pendant environ 6 secondes) Programmation verrouill. inact. temporaire.

Cette phase de déverrouillage est temporaire, elle dure 1 minute, puis le verrouillage se réactive automatiquement.

Pour désactiver de façon permanente la fonction, il faut activer la procédure de déverrouillage temporaire puis B sur arrêt à la ligne de programme 27 (verrouillage programmation) et B pour valider le déverrouillage.

6.3 Menu information

1. Accéder au menu en appuyant sur la touche C.
2. Sélectionner le menu «Info» avec le bouton B.
3. Valider en appuyant sur le bouton B.
4. Utiliser le bouton B pour faire défiler les différentes informations.

Température chaudière	°C	Température de départ la chaudière
Température extérieure	°C	Température extérieure
Température extérieure min.	°C	Valeur minimum de température extérieure mémorisée (avec Sonde Extérieure connectée)
Température extérieure max.	°C	Valeur maximum de température extérieure mémorisée (avec Sonde Extérieure connectée)
Température ECS	°C	Temp. ECS (valeur lue par la sonde du circuit sanitaire de la chaudière)
Température collecteur	°C	Temp. instantannée de la sonde collecteur (avec accouplement installation solaire)
Etat circuit Chauffage (1,2,3)	Confort, réduit	Mode de fonctionnement du circuit de chauffage (circuits : 1,2,3)
Etat circuit ECS	Charge	Mode de fonctionnement du circuit sanitaire
Etat chaudière	En charge,	Mode de fonctionnement de la chaudière
Etat installation solaire	-	Indique le fonctionnement solaire (avec intégration installation solaire)
Téléphone service clients	n°	XXXXXXXXXX

7 Entretien

7.1 Généralités

- L'entretien et le nettoyage de la chaudière doivent être effectués obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié.
- Effectuer un ramonage au moins une fois par an, ou davantage selon la réglementation en vigueur.

**Attention**

L'entretien annuel doit être effectué conformément à l'arrêté du 15 septembre 2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kW.

Une attestation doit être remise obligatoirement par le professionnel à l'utilisateur final.

**Attention**

Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.

**Remarque**

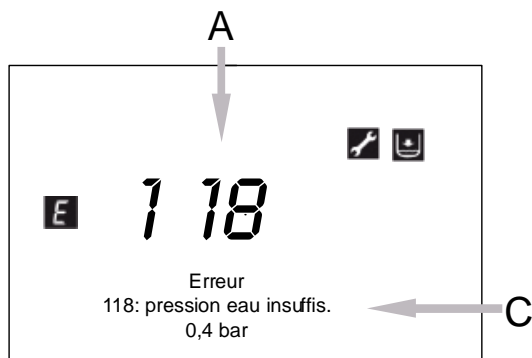
Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.

**Attention**




Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

8 En cas de dérangement


8.1 Incidents et remèdes



Les erreurs visualisées sur l'afficheur sont identifiées par le symbole **E**, les informations visualisées sur l'afficheur sont :

- Un code d'erreur (A)
- Une brève description de l'erreur (C)
- Les symboles suivants peuvent apparaître sur l'afficheur   


Voir la liste des codes erreurs le dans le tableau chapitre 8.1.1.

En cas d'erreur, pour afficher le menu principal,  C. Le symbole **E** reste présent sur l'afficheur afin d'indiquer que l'appareil est en erreur, après une minute, l'afficheur visualise à nouveau l'écran.

Réarmement des erreurs :

Le réarmement peut être du type Automatique, Manuel ou nécessiter l'intervention de Service d'Assistance Technique Agréé. Nous décrivons ci-après les différentes commandes dans le détail :




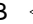
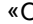
Automatique :

Si le symbole  est **clignotant** sur l'afficheur, l'erreur disparaît automatiquement (erreur temporaire) dès que la cause qui l'a provoquée cesse.

Souvent, les erreurs de ce type sont générées par les températures trop élevées de départ et/ou de retour de l'eau dans la chaudière, puis elles disparaissent automatiquement, réinitialisées dès que la température descend sous la valeur critique.

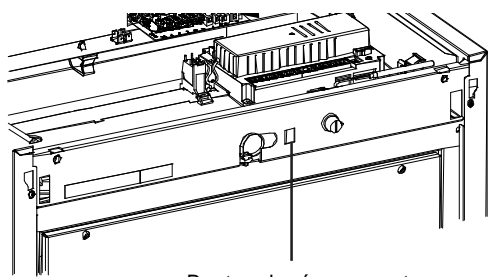
Si une même erreur se répète fréquemment et/ou qu'elle ne disparaît pas elle-même, contacter votre installateur.

Manuel :



Si le symbole  est **permanent** sur l'afficheur, il faut réinitialiser manuellement l'erreur,  B  B  «Oui»  B pour valider.

Le code erreur disparaît après quelques secondes.

Suivant l'erreur, supprimer la cause ou contacter votre installateur.



Bouton de réarmement



Si l'afficheur visualise le symbole  ainsi que le symbole  le brûleur doit être réarmé en appuyant sur le bouton situé sur le tableau de commande. Pour y accéder il faut retirer la façade avant.

Utiliser ce réarmement au maximum 2 fois de suite.

Si l'erreur persiste, contacter votre installateur.

8.1.1 Codes erreurs

Tableau des erreurs

(A)	(C)	(A)	(C)
	Description erreurs		Description erreurs
10	Défaut sonde extérieure	99	Erreur module d'extension 2
20	Défaut sonde chaudière	109	Présence d'air dans le circuit de chaudière (anomalie temporaire)
28	Défaut sonde fumée	110	Coupure du thermostat de sécurité pour surchauffe (pompe bloquée ou air dans le circuit de chauffage)
50	Défaut sonde ECS (uniquement pour modèle chauffage seul avec ballon d'eau chaude)	117	Pression circuit hydraulique trop élevée
52	Défaut sonde température ECS solaire (sonde basse) (en cas d'intégration d'une installation solaire)	118	Pression circuit hydraulique trop basse
73	Défaut sonde température collecteur solaire (en cas d'intégration d'une installation solaire)	131	Défaut brûleur
83	Problème de communication entre carte chaudière et unité de commande. Probable court-circuit sur le chauffage	173	Contact alarme 3 actif. Vérifier la sécurité plancher chauffant
84	Conflit d'adresse entre plusieurs unités de commande (anomalie interne)	330 à 338	Erreur de configuration des entrées sondes
98	Erreur module d'extension 1	343	Erreur générale de paramétrage de l'installation solaire (en cas d'intégration d'une installation solaire)

**Remarque**

Pression d'eau trop basse:

On ne doit qu'exceptionnellement remettre de l'eau. Si la nécessité de compléter devenait fréquente, il y a une fuite à rechercher. Contacter votre installateur.

**Attention**

Un appoint d'eau froide important dans une chaudière chaude peut provoquer la destruction de la chaudière.

**Remarque**

Si un code erreur différent de ceux décrits apparaît à l'écran ou si un code apparaît fréquemment, contacter votre installateur.

9 Environnement

9.1 Economies d'énergies

Conseils pour économiser de l'énergie :

- Bien ventiler la pièce où est installée la chaudière.
- Ne pas boucher les aérations.
- Ne pas couvrir les radiateurs. Ne pas mettre en place des rideaux devant les radiateurs.
- Mettre en place des panneaux réflecteurs à l'arrière des radiateurs pour éviter des pertes de chaleur.
- Isoler les tuyauteries dans les pièces qui ne sont pas chauffées (caves et greniers).
- Fermer les radiateurs dans les pièces non utilisées.
- Ne pas laisser couler inutilement de l'eau chaude (et froide).
- Installer un pommeau de douche économique pour économiser jusqu'à 40 % d'énergie.
- Préférer une douche à un bain. Un bain consomme 2 fois plus d'eau et d'énergie.

9.2 Thermostats d'ambiance et réglages

Il existe différents modèles de thermostats d'ambiance. Le type de thermostat utilisé et le paramètre sélectionné ont un impact sur la consommation totale d'énergie.

- Un régulateur modulant, éventuellement associé à des robinets thermostatiques, est écoénergétique et offre un excellent niveau de confort. Cette combinaison permet de régler séparément la température de chaque pièce. Toutefois, ne pas installer de robinets de radiateur thermostatiques dans la pièce où se trouve le thermostat d'ambiance.
- L'ouverture ou la fermeture complète des robinets de radiateur thermostatiques provoque des variations de température non souhaitées. Par conséquent, ces derniers doivent être ouverts/fermés progressivement.
- Régler le thermostat d'ambiance sur une température d'environ 20 °C pour réduire les frais de chauffage et la consommation d'énergie.
- Baisser le thermostat à environ 16 °C la nuit ou durant les heures d'absence. Ceci permet de réduire les frais de chauffage et la consommation d'énergie.
- Abaisser le thermostat bien avant d'aérer les pièces.
- Régler la température de l'eau sur un niveau plus bas en été qu'en hiver (par exemple, respectivement 60 °C et 80 °C) lorsqu'un thermostat marche/arrêt est utilisé.
- Lorsque des thermostats à horloge et des thermostats programmables doivent être réglés, ne pas oublier de prendre en compte les vacances et les jours où personne n'est présent au domicile.

10 Mise au rebut

10.1 Mise au rebut / recyclage

**Attention**

Le démontage et la mise au rebut de la chaudière doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

11 Garantie

11.1 Généralités

Vous venez d'acheter l'un de nos appareils et nous vous remercions de votre confiance.

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons d'inspecter l'appareil régulièrement et de procéder aux opérations d'entretien nécessaires.

Votre installateur ou notre service après-vente sont à votre disposition.

11.2 Conditions de garanties

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur de la garantie légale soumise aux articles 1641 à 1648 du code civil.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- Aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité. Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

12 Annexes

12.1 Informations ErP

12.1.1 Fiche produit

Fiche produit ErP

CHAPPÉE - Bora Nova HTE		25 C	25 B 100HL-S	25 B 160SL-H	25 B 160SL-A	25 SOLAR 200 SSL-A	25 SOLAR 220 SHL-A
Chauffage des locaux - application à température		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau - Profil de soutirage déclaré			XXL	XXL	XXL	XL	XL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux		A	A	A	A	A	A
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau			B	B	B	B	B
Puissance thermique nominale (Prated ou Psup)	kW	24	24	24	24	24	24
Chauffage des locaux - consommation annuelle d'énergie	GJ	77	77	77	77	77	77
Chauffage de l'eau - consommation annuelle d'énergie	kWh ⁽¹⁾ GJ ⁽²⁾		31,888 25	31,888 25	31,888 25	23,353 18	23,353 18
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	90	90	90	90	90	90
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%		73	73	73	78	78
Niveau de puissance acoustique LWA à l'intérieur	dB	59	59	59	59	59	59
(1) Electrique							
(2) Combustible							

CHAPPÉE - Bora Nova HTE		31 C	31 B 160SL-A	31 B 200 SSL-A	31 B 220 SHL-A
Chauffage des locaux - application à température		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau - Profil de soutirage déclaré			XXL	XL	XL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux		A	A	A	A
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau			B	B	B
Puissance thermique nominale (Prated ou Psup)	kW	31	31	31	31
Chauffage des locaux - consommation annuelle d'énergie	GJ	98	98	98	98
Chauffage de l'eau - consommation annuelle d'énergie	kWh ⁽¹⁾ GJ ⁽²⁾		31,672 25	23,213 18	23,213 18
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	90	90	90	90
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%		73	79	79
Niveau de puissance acoustique L _{WA} à l'intérieur	dB	59	59	59	59
(1) Electrique (2) Combustible					

CHAPPÉE - Bora Nova HTE		38 C	38 B 160SL-A	38 B 200 SSL-A	38 B 220 SHL-A
Chauffage des locaux - application à température		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau - Profil de soutirage déclaré			XXL	XL	XL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux		A	A	A	A
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau			B	B	B
Puissance thermique nominale (Prated ou Psup)	kW	38	38	38	38
Chauffage des locaux - consommation annuelle d'énergie	GJ	119	119	119	119
Chauffage de l'eau - consommation annuelle d'énergie	kWh ⁽¹⁾ GJ ⁽²⁾		31,679 25	23,230 18	23,230 18
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	91	91	91	91
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%		73	79	79
Niveau de puissance acoustique L _{WA} à l'intérieur	dB	60	60	60	60
(1) Electrique (2) Combustible					

12.1.2 Fiche produit combiné

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux

①

'I' %

Régulateur de température

Voir fiche du régulateur de température

Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %,
Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %,
Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %

②

+ [] %

Chaudière d'appoint

Voir fiche de la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage
des locaux (en %)

③

 $([] - 'I') \times 0,1 = \pm [] \%$

Contribution solaire

Voir fiche du dispositif solaire

Taille du capteur (en
m²)Volume du ballon (en
m³)Rendement du capteur
(en %)Classe énergétique du
ballon⁽¹⁾
A* = 0,95, A = 0,91,
B = 0,86, C = 0,83,
D - G = 0,81

④

 $('III' \times [] + 'IV' \times []) \times 0,9 \times ([] / 100) \times [] = + [] \%$

(1) Si la classe du ballon est supérieure à A, utilisez 0,95

Pompe à chaleur d'appoint

Voir fiche de la pompe à chaleur

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage
des locaux (en %)

⑤

 $([] - 'I') \times 'II' = + [] \%$

Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint

Choisir la plus petite valeur

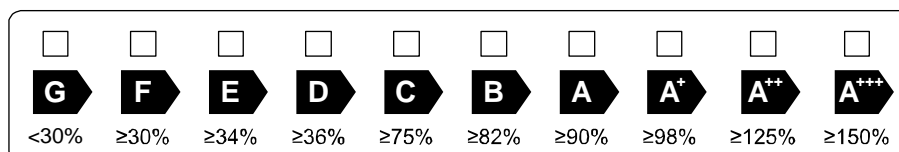
 $0,5 \times [] \text{ OU } 0,5 \times [] = - [] \%$

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

⑦

[] %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux



La chaudière et la pompe à chaleur d'appoint sont-elles installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 C ?

Voir fiche de la pompe à chaleur

⑦

 $[] + (50 \times 'II') = [] \%$

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000743-01

- I La valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal, exprimée en %.
- II Le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint du produit combiné, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

Tableau de pondération des chaudières

$P_{sup} / (Prated + P_{sup})^{(1)(2)}$	II, produit combiné non équipé d'un ballon d'eau chaude	II, produit combiné équipé d'un ballon d'eau chaude
0	0	0
0,1	0,30	0,37
0,2	0,55	0,70
0,3	0,75	0,85
0,4	0,85	0,94
0,5	0,95	0,98
0,6	0,98	1,00
> 0,7	1,00	1,00

(1) Les valeurs intermédiaires sont calculées par interpolation linéaire entre les deux valeurs adjacentes.

(2) Prated renvoie au dispositif de chauffage des locaux ou au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal.

- III La valeur de l'expression mathématique : $294/(11 \times Prated)$, dans laquelle «Prated» renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.
- IV La valeur de l'expression mathématique $115/(11 \times Prated)$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.



Remarque

Régulateur de température:

La chaudière Bora Nova HTE est livrée avec une sonde extérieure. Ce couplage correspond à une classe II.

Cette classe peut augmenter avec l'ajout d'autres options de régulation.

Se reporter aux notices livrées avec ces accessoires.

© Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.



CHAPPEE S. A
157, Av Charles Floquet - 93158 Le Blanc-Mesnil Cedex
Téléphone : + 33 (0)1 45 91 56 00
www.chappee.com
RCS Bobigny 602 041 675

PART OF BDR THERMEA